

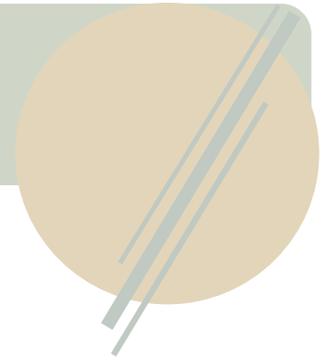


RAPPORT d'ACTIVITÉS

2023



SOMMAIRE



Edito p4

Notre Bilan 2023

Faits saillants p6

Quelques indicateurs p9

Bilan des groupes de travail p10

Conclusion p13

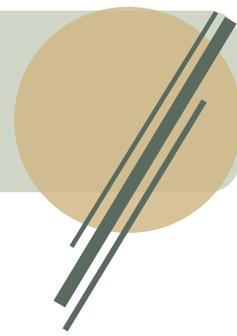
Perspectives 2024 p16

Conclusion générale p18

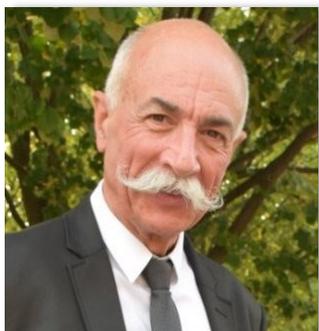
Situation à mi-mars 2024 p20

Le Codev en images p23





BILAN ET PERSPECTIVES...



Gérald HAYOTTE
Coprésident

2023 aura été une année chargée pour le Conseil de Développement de Bourges Plus, dans un contexte de fortes sollicitations et de difficultés à mobiliser ses membres. Nous avons fait ce constat dès 2022, et décidé de « perdre le temps » d'une réorganisation et d'un renforcement de notre instance.

Cela s'est traduit par un renouvellement des membres et une sollicitation plus forte du tissu associatif et économique : entre l'idée, la méthode, l'appel à candidatures, la vérification de l'équilibre des collègues et du respect de la parité, l'officialisation par le conseil communautaire, il nous aura fallu six mois pour nous mettre en ordre de marche. Ce n'est donc qu'après la plénière de juillet que nous avons réellement pu fonctionner, même si, durant cette période, nous avons continué d'avancer, particulièrement sur les sujets EAU et SANTÉ.

Cela nous aura permis d'aborder cette « rentrée des classes » plus forts et mieux organisés. Et c'est ainsi - en sollicitant effectivement fortement les membres - que nous aurons pu tenir les objectifs fixés, et en premier lieu celui de rendre trois avis. La plénière de décembre aura permis de valider, à l'unanimité, les deux avis santé.

Et puis, nous avons à l'esprit de finaliser le site internet du CODEV. Plus d'une année de travail, des réunions, des corrections et des modifications... Le site est aujourd'hui opérationnel et plutôt satisfaisant ; et même perçu comme agréable et accessible par les membres qui ont pris le temps de le visiter. Cela correspondait à ce troisième objectif que nous avons, de mieux nous faire connaître... En quatre mois, en 2023, nous aurons fait autant de travail que durant l'année 2022 et, de fait, notre bilan est

plutôt honorable. Nous en sommes fiers et nous remercions toutes celles et ceux qui y ont contribué.

Si d'une phrase, il fallait résumer 2023, nous pourrions dire : une réorganisation, trois avis rendus et un site internet opérationnel ; trois objectifs tenus !

2024 pourrait s'annoncer sous de bons augures : le bureau, composé de treize membres, est à l'ouvrage ; les nouveaux ont rejoint les anciens et l'alchimie est plutôt une réussite ; le travail et l'échange s'accompagnent de convivialité.

Reste posée une question à laquelle nous avons du mal à répondre : pourquoi quarante de la centaine de membres qui composent le CODEV, n'ont-ils participé à aucune des réunions auxquelles ils étaient conviés ? Même si nous savons que l'investissement bénévole, s'ajoutant aux contraintes familiales et professionnelles, n'est pas toujours aisé, être membre du CODEV engage. Et donc, nous allons avoir à questionner nos collègues, et voir comment ils s'impliquent...

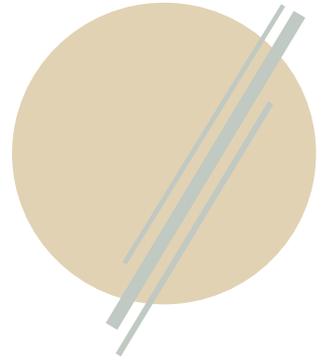
2024, ce sont aussi des objectifs, ambitieux pour certains, mais nous ferons le maximum pour les atteindre : renforcer notre communication ; développer des actions en externe ; travailler sur une meilleure implication des membres ; rendre au moins trois avis (Mobilités, Culture, Attractivité), renforcer et réorganiser notre potentiel administratif et technique...

Le chemin est parfois semé d'embûches, mais la feuille de route est écrite !

2024 sera ce que nous en ferons ; et cela vaut aussi, bien sûr, pour le Conseil de Développement.



Justine MOUTIER
Coprésidente



1

NOTRE BILAN 2023

Faits saillants :

2023 aura été une année de forte implication : d'abord de réorganisation, ensuite de finalisation de deux avis importants ; l'un concernant l'EAU, l'autre la SANTÉ.

Il aura fallu plusieurs mois d'analyse, de questionnement et le lancement d'une opération de recrutement pour parvenir à faire passer l'effectif de 72 à 107 membres, tout en respectant la parité. Le CODEV avait fait le pari de se massifier de sorte qu'avec un taux d'absentéisme de 50%, nous soyons malgré tout suffisamment nombreux pour assurer un fonctionnement collectif cohérent. La solution retenue n'était sans doute pas idéale, et pas la meilleure ! Mais elle présentait l'avantage d'être relativement simple à mettre en œuvre, sans modifier l'architecture initiale du Conseil de Développement.

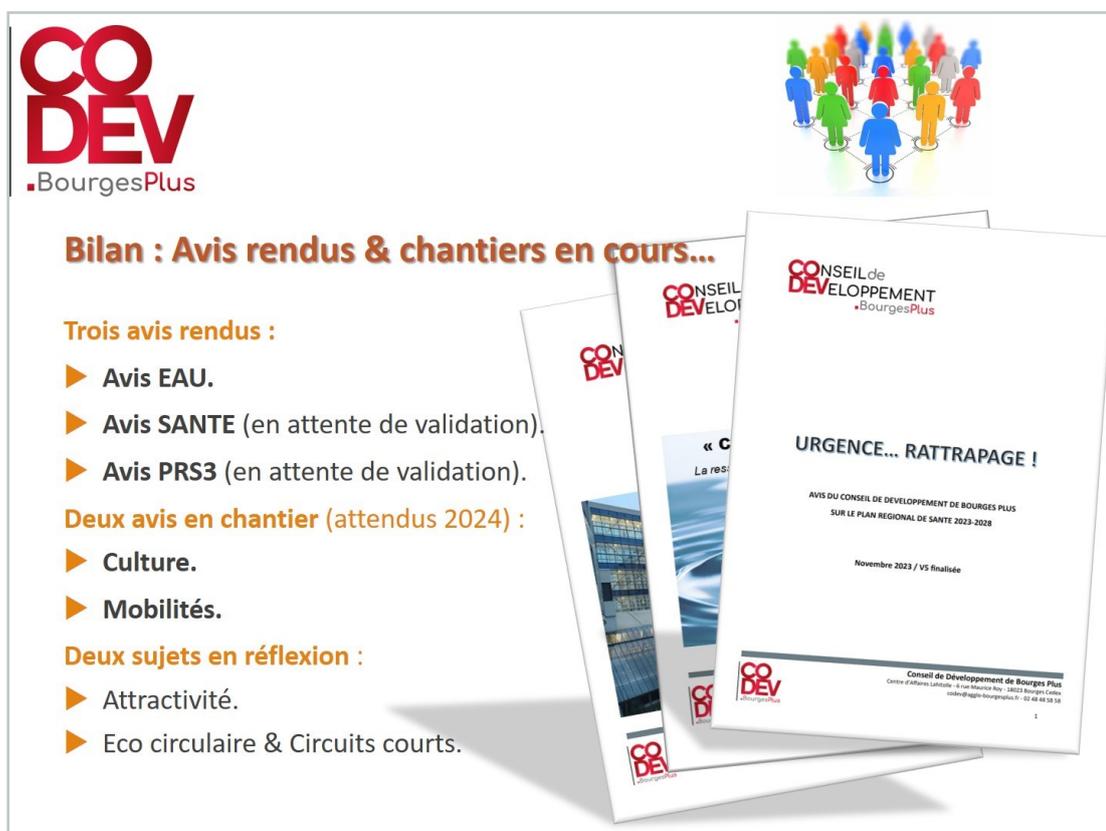
Parallèlement, le CODEV avait délivré deux avis importants sur lesquels nous étions en chantier depuis plus d'une année. Les deux ont fait l'objet d'une validation unanime de la part des membres, en séance plénière. Le CODEV avait également voulu rendre un avis complémentaire sur la Santé, pour exprimer notre point de vue sur l'urgence qu'il y avait à prendre certaines dispositions ; et cela en affirmant que le PRS₃ était loin d'être honoré pour ce qui concernait notre territoire et bassin de vie, à l'heure où l'on nous présente le PRS₄.



A ce travail, il faut ajouter deux actions significatives qui ont mobilisé le bureau : la mise en place du « Brèves de Codev » et celle du site internet.

- Le « **Brèves de CODEV** » est un recto-verso diffusé régulièrement à tous les membres, qui permet de mettre chacun au même niveau d'information sur les différents thèmes que nous portons, sur le fonctionnement de notre instance. Il est complété par un agenda.
- Le **site internet** nous aura mobilisé. Mais il est à la hauteur de nos espérances et, en premier lieu, il rend accessible à tous le travail que nous réalisons. Il sera complété par un Facebook.

Ainsi, en 2023, nous aurons mobilisé les membres pour tenir, au total, 42 réunions : le double de ce que nous avons fait dans l'exercice précédent.



CO DEV
BourgesPlus

Bilan : Avis rendus & chantiers en cours...

Trois avis rendus :

- ▶ Avis EAU.
- ▶ Avis SANTE (en attente de validation).
- ▶ Avis PRS3 (en attente de validation).

Deux avis en chantier (attendus 2024) :

- ▶ Culture.
- ▶ Mobilités.

Deux sujets en réflexion :

- ▶ Attractivité.
- ▶ Eco circulaire & Circuits courts.

URGENCE... RATTRAPAGE !

AVIS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE BOURGES PLUS
SUR LE PLAN REGIONAL DE SANTE 2023-2028

Novembre 2023 / VS finalisée

Conseil de Développement de Bourges Plus
Centre d'Affaires Lefebvre - 4 rue de la République 18100 Bourges cedex
codev@aggr-bourgesplus.fr - 02 48 48 18 18

A ce bilan, il faut également ajouter :

- L'accueil des nouveaux membres : 30 mars 2023 (45 membres qui ont eu une information sur l'organisation, le fonctionnement et les enjeux du CODEV).
- La participation au bilan d'étape du projet de territoire (1^{er} juin 2023).
- La présentation du bilan d'activité 2022 aux élus communautaires (3 juillet 2023).
- La rencontre de la DGS et des services de l'agglomération (12 septembre).
- L'intervention du CODEV Bourges Plus devant les élus du PETR Centre Cher (8 novembre 2023).
- La participation au bilan de Bourges Plus sur le PCAET (6 décembre 2023).

**CO
DEV**
BourgesPlus

Bilan / Autres actions :

- ▶ Accueil nouveaux membres du CODEV (30.03)
- ▶ Participation au bilan d'étape du projet de territoire (01/06)
- ▶ Présentation du bilan d'activité 2022 aux élus communautaires (03/07).
- ▶ Rencontre DGS et services de l'agglomération (12/09)
- ▶ Intervention CODEV au PETR Centre Cher (08/11).
- ▶ Participation au bilan de Bourges + sur PCAET (06/12).
- ▶ Rencontre élus sur Eco. Circulaire (08/12).
- ▶ Réunions (6) pour la mise en place du site internet.

Nous avons accueilli 45 membres pour présenter le CODEV de B+, son organisation et l'enjeu que représente l'expression citoyenne de notre instance.

Nous avons répondu à l'invitation de la Présidente de Bourges Plus et des élus communautaires pour nous impliquer dans différents ateliers thématiques, à mi parcours du projet de territoire.

<https://conseildedeveloppement.agglobourgesplus.fr>

Quelques indicateurs :

C'est avec un peu de désappointement que le CODEV a constaté un absentéisme toujours aussi important. Outre 9 démissions entre juillet et décembre 2023, il a aussi fait le constat que 44 membres n'avaient participé à RIEN !

Nous avons expliqué ce qu'avait été la réorganisation. Nous en mesurons les limites. Mais un tel absentéisme nous a conduit à vouloir comprendre... Nous avons lancé un questionnaire. Vous en trouverez le résultat en fin du présent document ; ainsi que les pistes que nous commençons à imaginer pour être collectivement plus efficaces.

Le point très positif est d'avoir réussi à renforcer substantiellement le bureau. Il est actuellement de treize membres bien impliqués.



Bilan des Groupes de Travail

Eau :

- Réflexion sur l'organisation d'une manifestation publique avec des partenaires.
- Faire vivre nos propositions et voir comment les élus réagissent.
- Certaines propositions sont déjà prises en charge par Bourges Plus, et notamment : la création d'une dynamique autour du sujet de l'eau ; la définition d'une politique de l'eau.
- La nécessité d'une prise de conscience générale des enjeux de préserver l'eau.

Santé :

- Sujet sensible du fait de l'état de la situation médicale dans notre territoire : le Cher est très en deçà de la moyenne nationale et le manque de soignants est conséquent : nombre de nos concitoyens n'ont plus de médecin référent ; il y a une défaillance dans la continuité des soins. Et il faut ajouter que les conditions de travail des soignants sont compliquées.
- Les deux avis Santé ont fait l'objet de diffusions auprès des autorités concernées : les élus, le Préfet du Cher, la Directrice régionale de l'ARS, le CESER, le CNCD.
- Notre volonté est de faire vivre ces 2 avis rendus. Elle est également de travailler sur le handicap, la psychiatrie et le grand âge (2024).



Bilan / Les Groupes de Travail (1) :



► **EAU** : L'avis « Chaque goutte compte ! » est rendu. Notre réflexion porte sur les suites à lui donner. Comment valoriser ce travail ? Comment impliquer nos concitoyens ? Comment élargir la réflexion sur nos propositions, et notamment la première d'entre elles : **une généralisation de la prise de conscience des enjeux et la concrétisation de mesures visant à préserver l'eau, quantitativement et qualitativement.**

► **SANTE** : Nous rendons deux avis. Oui, la situation sur notre territoire, en matière de Santé, est préoccupante. Et nous pensons que cela nécessite la mise en œuvre d'un ensemble de mesures : Nos propositions portent sur la nécessité de réorganiser ; former ; transférer des actes et des responsabilités ; optimiser le temps médical ; affranchir les soignants des tâches administratives ; imaginer de nouveaux métiers ; œuvrer à plus de mise en commun ; revaloriser les métiers ; redéfinir les parcours de soins et les protocoles ; mieux répartir les soignants sur le territoire... Tels sont les enjeux !

Culture :

- Saisine de la Présidente sur 2023
- Sujet complexe et vaste aux multiples facettes.
- Nous retenons dans l'instant trois axes de travail :
 - Travailler prioritairement sur la base de quelques mots clés tels patrimoine, tourisme, jeunesse, inégalités....
 - S'interroger sur la politique culturelle à l'échelle du bassin de vie ; ou comment aller vers une compétence partagée ville-agglo.
 - Travailler sur Bourges 2028, capitale européenne de la Culture.

Mobilités :

- Se projeter à 5 ou 10 ans.
- 5 axes prioritaires définis par le Groupe de Travail :
 - PDU à réécrire, puisque l'actuel date de 2013.
 - Plateforme multimodale : rencontrer Bourges Plus.
 - Liaison ferroviaire : rencontrer les responsables de la SNCF et de la Région.
 - Travailler sur les grandes mobilités.
 - Travailler sur les petites mobilités : circulation (équilibre piéton, vélo, voiture) ; stationnement ; covoiturage ; parkings relais...



Bilan / Les Groupes de Travail (2) :



► **CULTURE** : Vaste sujet, aux multiples facettes, complexe... qui nous interroge aussi sur la question de l'attractivité, mais aussi et surtout sur les attentes de nos concitoyens. Qui pose aussi, comme d'autres sujets, la question de la notion de bassin de vie ; et de la compétence partagée entre la ville et l'agglomération...

► **MOBILITES** : Nous avons repositionné ce groupe pour traiter des mobilités dans leur ensemble : Des grandes qui permettent de venir ou de quitter l'agglomération ; des plus petites, qui sont le quotidien de chacun. L'idée n'est pas de parler de l'instant présent, mais de nous projeter à cinq ou dix ans, pour parvenir à imaginer nos déplacements de demain, compte tenu des attentes citoyennes et des considérations environnementales de plus en plus prégnantes...



Attractivité :

- 3 ateliers vont être mis en place pour travailler sur ce qu'est l'attractivité.
 - Il s'en suivra un questionnaire qui sera non seulement adressé à tous les membres du CODEV, mais également à des étudiants, ainsi qu'à une cohorte de nos concitoyens, qu'il reste à définir.
 - L'objectif est bien d'identifier et de travailler sur les forces et les fragilités de notre territoire (bassin de vie)...
- ➔ D'autres sujets sont évoqués comme l'économie circulaire, les circuits courts, le PCAET, le PLUI, le projet de territoire.



Bilan / Les Groupes de Travail (3) :



► **ATTRACTIVITE** : Nous avons imaginé aborder ce sujet sous l'angle de ce qui fait l'attractivité d'un territoire ; De dire ce qu'est (ce qui fait ou ne fait pas) l'attractivité de notre bassin de vie. Nous allons essayer de traiter ce sujet en impliquant d'autres populations... pour tenter de définir, sur la base de mots clés et de sujets prioritaires, ce qu'est l'attractivité de Bourges plus, ou ce qu'elle devrait être...

- **Eco circulaire & Circuits courts.**
- **PCAET**
- **PLUI**
- **PROJET DE TERRITOIRE**
- **Etc...**



Pour résumer ce bilan des Groupes de Travail, il faut dire qu'animer simultanément cinq groupes montre nos limites : retenir les salles, faire les convocations, préparer les animations, trouver des intervenants, animer, faire les comptes rendus et surtout rédiger les avis n'est pas une mince affaire. Le CODEV est là dans un rythme intéressant qui nous garantit de pouvoir rendre deux, trois avis importants chaque année. Mais cela nécessite urgentement un renforcement de la structure de soutien. 1/4 temps plein n'est assurément pas à la hauteur de nos besoins pour réaliser les objectifs fixés.

Conclusion :

Pour 2023, le CODEV s'était engagé sur quelques objectifs.

Certains sont pleinement atteints, par exemple les avis rendus, la création du site internet et le renforcement du bureau. D'autres ne le sont pas, certes, nous sommes un peu plus nombreux à agir qu'antérieurement, mais l'absentéisme demeure un problème préoccupant et un frein à notre montée en puissance.

Pourtant, l'implication de chaque membre est indispensable si l'on veut pouvoir apporter aux élus les éclairages qu'ils attendent sur les sujets qui concernent notre territoire et bassin de vie. S'investir dans le CODEV, c'est assister au minimum aux assemblées Plénières (3 à 4 fois par an) et s'investir au moins dans un Groupe de Travail (8 réunions par an). Cela représente une moyenne d'une réunion par mois.

Et donc, il est évident que le CODEV se doit de réagir : d'interpeller les membres qui ne participent pas pour savoir pourquoi, et en tirer les enseignements. Pour regarder ici et là, nous mesurons aussi que la plupart des CODEV sont confrontés aux mêmes réalités et que les organisations en place sont bien souvent le fruit d'ajustements successifs.

CO DEV
BourgesPlus

Bilan / Conclusion
TROIS objectifs présentés fin 2022, réalisés...

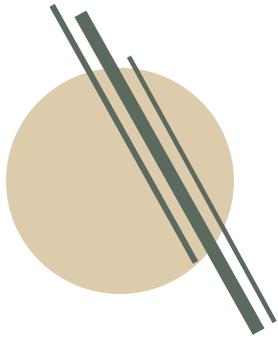
- ▶ Réorganiser le CODEV.
- ▶ Travailler sur l'image de notre instance.
- ▶ Rendre 3 avis (Eau, Santé 1 & 2)

LE PLUS : Un bureau de 13 membres mieux investi...

LE MOINS : Une assemblée encore insuffisamment impliquée...

Un premier semestre « orienté » réorganisation.

Un second semestre à « mettre en mouvement » les groupes de travail. Nous avons fait, en 4 mois, ce que nous avons fait en une année, en 2022.



La presse parle du Codev...

BR / 27.03.23 **Bourges → Ville**

SOCIÉTÉ ■ Le conseil de développement de Bourges Plus cherche à s'étoffer en attendant son nouveau président

Une instance « reflet de la société »

Actuellement sans président, le conseil de développement de Bourges Plus va s'étoffer. De nouveaux membres vont rejoindre cette instance, véritable outil pour éclairer la prise de décision des élus.

Benjamin Gardel
bourgesplus@centrefrance.com



RESSOURCE. Le conseil de développement plénié pour la création d'une Maison de l'eau. PHOTO D'ILLUSTRATION P. DELSANT

Le conseil de développement de Bourges Plus se trouve à un tournant de son histoire. Jusque-là présidé par Jean Lliari qui, très récemment, s'est mis en retrait pour des raisons personnelles, cet organe consultatif va devoir se trouver un nouveau président.

Sans attendre son éléon, envisagé d'ici la fin du premier semestre, le trio de vice-présidents (*) aux mandats d'une instance « en phase de reorganisation » s'appuie à « massifier » ce dispositif né en 2004, à la suite de la loi Voynet portant, en 1999, de premiers jalons, renforcés en 2015 par la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République).

De nouveaux membres bientôt installés

« De trente-trois membres durant le mandat précédent, ce qui était clairement insuffisant, nous sommes passés à 72 membres », explique Gérard Hayotte, vice-président du conseil de développement de l'Agglo. C'était une volonté de la présidente de Bourges Plus (Irène Félix, divers

gauche, NDLR) lors de notre installation, en 2021. Ce nombre s'est révélé à son tour insuffisant, car nous constatons 50 % d'absentéisme. Nous ne faisons pas de procès, nous comprenons que les engagements professionnels, familiaux, associatifs ne permettent pas toujours de se libérer. Mais pour arriver à un seuil d'une cinquantaine de membres actifs, nous allons faire appel à 20-25 personnes supplémentaires.

Associations, chambres consulaires, entreprises, personnes qualifiées... Approchés par la communauté d'agglomération

tenue dans la constitution de l'instance à la parité femmes-hommes, les futurs membres doivent permettre de constituer une équipe qui soit un reflet de la société, pour mieux éclairer la prise de décision du politique.

« Entité citoyenne et indépendante », deux facettes qui sont « l'essence même de notre mission » selon Gérard Hayotte, le conseil de développement de Bourges Plus se veut un outil de gouvernance apportant aux élus le regard de la société civile sur des problématiques du territoire. Son avis est obligatoire sur des dossiers d'envergure tels que

le projet de territoire, le plan climat ou encore le Plan local d'urbanisme Intercommunal (PLUI), dont la première mouture, destinée lors du mandat précédent, avait été retoquée par le préfète de l'époque.

« Sur le PLUI qui, de notre point de vue, était trop consommateur de terres agricoles, nous avions émis un avis consultatif négatif. Ce qui prouve bien notre indépendance vis-à-vis du politique qui défendait ce document d'urbanisme finalement revu et corrigé », insiste Gérard Hayotte.

« Ce formidable lieu d'expres-

sion citoyenne » qu'est le conseil de développement, à la demande de l'exécutif de Bourges Plus, va, dans les prochains mois, se pencher sur la place de la culture à travers le territoire. « Le sujet sera abordé dans toutes ses dimensions. Tourisme, économie... Comme pour tous les autres sujets, nous allons débattre, auditionner et émettre des avis », poursuit le vice-président.

Le conseil peut aussi venir en appui de la décision publique en s'autosaisissant de dossiers sur lesquels il estime opportun d'attirer l'attention des élus, à qui reviendra toujours, in fine, la décision.

Un avis sur la ressource eau

« Sur la thématique de l'eau, par exemple, nous sommes en train de rédiger un avis à travers lequel nous mettrons l'accent sur la pédagogie à faire auprès du public pour le sensibiliser aux problématiques de quantité, de qualité et d'usage de la ressource », conclut Gérard Hayotte. Nous proposerons notamment de créer une maison de l'eau où seraient organisées conférences et expositions.

Sur la question des transports, aussi, le conseil de développement a son avis. Tout en se penchant sur le dossier de bretelle complémentaire à l'échangeur autoroutier de Bourges, l'instance souhaite verser au débat « la problématique des poids lourds en transit sur la RD2076, qui dégrade la qualité de vie des riverains. »

(*) Justine Moutier, Raphaëlle Vallière-Valex et Gérard Hayotte.

BR / 08.07.23

SOCIÉTÉ

Le nouveau visage du conseil de développement de l'Agglo

D'abord un renforcement de l'assemblée, ensuite un changement de gouvernance. Le conseil de développement de Bourges Plus vient de connaître une évolution à deux temps.

Comme annoncé il y a trois mois (notre édition du 27 mars), le conseil de développement de Bourges Plus, organe consultatif permettant aux élus de bénéficier de l'avis de la société civile sur différentes problématiques inhérentes au territoire, s'est renforcé.

Réunie mardi dernier, l'assemblée de cet outil de gouvernance de l'Agglo a vu l'installation de 35 nouveaux membres, désignés, conformément à la loi, par les élus communautaires.

Des femmes, des hommes, des représentants de structures culturelles, environnementales, des personnes issues du tissu associatif... Au total, ce sont désormais 107 citoyens (53 femmes et 54 hommes) qui siègent désormais au sein du conseil de développement.

Culture, mobilités, santé ou encore économie circulaire seront les thématiques sur lesquelles l'assemblée citoyenne phosporera dès la rentrée, avec toujours pour

objectif d'améliorer la qualité de vie et l'attractivité du territoire.

La semaine du conseil de développement de Bourges Plus a également été marquée par un renouvellement de son bureau. Sans président depuis l'été 2022 et le retrait, pour raisons personnelles, de Jean Lliari, l'instance s'est dotée d'une présidence bicéphale. Jusque-là tous deux vice-présidents, Justine Moutier et Gérard Hayotte ont, à l'unanimité, été élus co-présidents. Raphaëlle Vallière-Valex reste vice-présidente, poste également occupé par Jean-Philippe Limberger.

Le prochain temps fort du conseil de développement de Bourges Plus sera la restitution publique, courant septembre, de son travail mené sur la ressource eau. L'occasion de plaider la cause de la création d'une Maison de l'eau afin de sensibiliser la population à la problématique par le biais d'expositions, de conférences.

Benjamin Gardel
benjamin.gardel@centrefrance.com

WEB

La liste des membres du conseil de développement de Bourges Plus sur www.leberry.fr

POLITIQUE ■ De nouveaux avis seront rendus et les précédents approfondis

L'Agglo en mode co-construction

BR / 15/12/23

Ce mardi se tenait la dernière réunion du comité de développement de Bourges Plus de l'année. L'occasion de dresser un bilan et de se projeter vers 2024.

Matis Rapacioli
matis.rapacioli@centrefrance.com



PLÉNIÈRE. Si ce comité de développement peine toujours à rassembler tous ces membres, les co-présidents font part d'une bonne évolution.

« Nous avons fait autant en quatre mois, que sur l'intégralité de 2022. » Face au remodelage du comité de développement (Codev) de Bourges Plus, qui s'est vu étoffer de plusieurs membres (de 72 à 107) pour lutter contre l'absentéisme, Gérard Hayotte et Justine Moutier, co-présidents, faisaient part de leur satisfaction.

Culture et attractivité en 2024

À l'actif de ce Codev, non constitué d'élus mais qui se veut représentatif de la société, la publication de trois avis. Un sur l'eau et deux sur la santé, respectivement sur le maillage de médecins sur le territoire et sur les plans de santé régionaux 3 et 4. Ces deux derniers firent l'objet d'un vote de validation pour qu'ils soient remontés aux élus communautaires.

Dans les conclusions du premier rapport apparaissait par exemple la nécessité « d'affranchir les soins administratifs » ou « redéfinir les parcours de soins et les protocoles ».

Approuvés à l'unanimité par les 26 membres du comité présents, ces rapports ne sont pas une fin pour le groupe de travail. « Nous souhaitons que ce sujet soit permanent », insiste Gérard Hayotte qui espère que ce rapport puisse at-

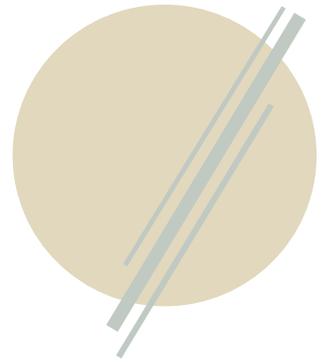
terrir dans les mains de l'agence régionale de santé. En 2024, d'autres pistes seront donc poursuivies sur ce thème : le grand âge, la fin de vie, la télé-médecine ou la psychiatrie.

D'autres groupes de travail remettront aussi leurs conclusions aux élus l'année prochaine sur des sujets dont le Codev a pu se saisir comme l'attractivité du territoire, ou sur lesquels il a été saisi par

Bourges Plus comme la culture.

Les deux co-présidents ont fait part de leur ambition « d'aller à la rencontre de concitoyens » pour traiter au mieux de tels sujets, par le biais d'une réunion publique ou encore des passages dans les établissements d'enseignement supérieur.

Pratique. Les avis complets du comité sont disponibles sur le site www.conseildeveloppement.agglobourgesplus.fr.



2

PERSPECTIVES 2024

La plénière de décembre 2023, sur la base du bilan présenté et à partir du travail de prospective réalisé par le bureau, a retenu 5 axes de progrès pour 2024 :

- Renforcer la communication : site internet, Facebook, LinkedIn
- Développer des actions en externe (eau, attractivité, culture)
- Travailler sur une meilleure implication des membres
- Rendre au moins 3 avis (mobilités, culture, attractivité)
- Renforcer et réorganiser notre potentiel administratif et technique



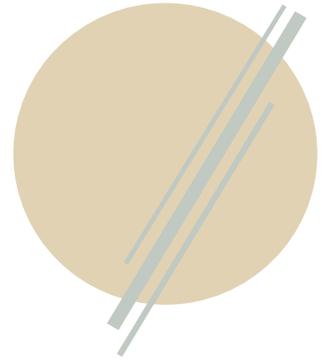
2024... Perspectives !

Au-delà des chantiers en cours et des sollicitations qui nous parviendront, nous vous proposons de travailler sur ces cinq axes de progrès :

- ▶ Renforcer notre communication (Site Internet ; Facebook ; LinkedIn...).
- ▶ Développer des actions en externe... (Eau, Attractivité, Culture).
- ▶ Travailler sur une meilleure implication des membres.
- ▶ Rendre au moins trois avis (Mobilités, Culture, Attractivité...).
- ▶ Renforcer et réorganiser notre potentiel administratif et technique.



Les membres du Bureau (de gauche à droite) : Guy Chabrilat, Catherine Gréau, Jean-Pierre Mallet, Raphaëlle Valière-Vialeix, Pierre Guillamo, Marie-Christine Chevalier, Michèle Lemaire, Justine Moutier, Michel Ducamp, Jean-Philippe Limberger, Stéphane Bourdier, Nathalie Chaumereuil, Gérald Hayotte



3

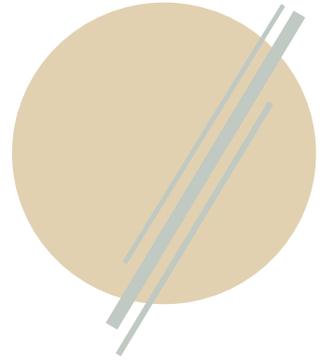
CONCLUSION GÉNÉRALE

S'il est bon de prendre le temps d'un bilan toujours riche d'enseignements, il faut aussi avancer... Et notre conclusion a, de fait, pour objet de poser quelques questions pour résoudre cette équation :

- Oui, le CODEV a à relever de nouveaux challenges ; les sujets que le CODEV a en débat sont parfois complexes et nécessitent l'implication de chacun ; une capacité de synthèse également.
- Oui, il faut aussi - c'est essentiel ! - que les élus soient attentifs à notre travail, à nos avis, à nos suggestions, et y répondent. Il est important que les citoyens impliqués au sein du CODEV perçoivent bien que les élus de l'agglomération sont à leur écoute ; la co-construction voulue par le législateur, chacun dans son rôle, consiste bien à construire mieux, ensemble, notre futur.
- Oui, le CODEV doit faire connaître et valoriser son travail auprès de nos concitoyens et, de ce point de vue, le travail engagé doit être poursuivi et intensifié. Sur notre territoire, prioritairement, le CODEV aura à renforcer les liens avec le CESER, avec la Coordination Nationale des Conseils de Développement également, dont le CODEV de Bourges Plus est adhérent.
- Oui, tout cela ne sera possible que si le CODEV dispose des moyens humains et des compétences pour faire fonctionner normalement et efficacement notre instance. C'est aussi un sujet d'actualité qu'il va nous falloir vite régler !

Emettre des idées et rechercher, ensemble, des solutions... L'expression citoyenne que nous privilégions là, est une richesse, dès lors que chacun apporte et écoute. Dans ce contexte général fait de complexité, de pertes de repères, de solutions parfois démagogiques et quelquefois chansonnières, il est essentiel de partager, de construire et de rechercher des consensus solides et argumentés. C'est là l'exercice démocratique que nous entendons privilégier ; celles et ceux qui s'y prêtent, s'enrichissent !





4

SITUATION À MI-MARS 2024



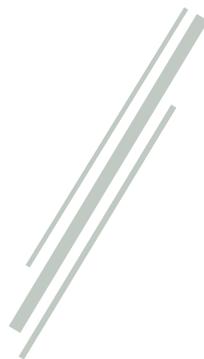
Plus de moyens...

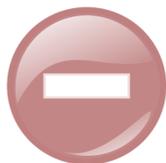
A l'heure où nous finalisons ce bilan de l'année N-1, l'indisponibilité de notre directrice, Mme Corinne Maquaire-Clouet, nous laisse dans une situation compliquée et pénalise lourdement notre fonctionnement. Nous lui souhaitons le meilleur et espérons la retrouver au plus vite...

Mme Nathalie Ganieux, sur la base de son mi-temps, fait le maximum pour que le quotidien soit assuré. Nous la remercions également d'avoir accepté « d'assurer l'intendance » hors de son temps de travail, lors des réunions de bureau et des plénières, et d'en faire les comptes-rendus.

Mais cette situation n'est pas durable et il est urgent que nous puissions disposer de renforts. Nous avons écrit en ce sens et exprimé précisément nos attentes auprès de la Présidente de l'agglomération.

Dans les conditions actuelles, nous n'avons pas pu répondre aux sollicitations du CESER et du CNCD, et nous le déplorons vivement !





Moins d'absentéisme...

Le retour du questionnaire auprès des membres nous permet de faire un état des lieux succinct :

- Sur 44 sollicitations de membres qui n'ont jamais participé, 19 personnes ont répondu qu'elles n'étaient pas disponibles dont 11 ont indiqué démissionner. 25 personnes n'ont pas répondu. No comment !
- Nous étions 107 au 31 juillet 2023 ; et 98 au 31 décembre 2023.
- Nous sommes aujourd'hui (mi-mars) : 87.
- Et 33 personnes ne participent pas aux réunions du CODEV.
- **Actuellement, le CODEV fonctionne grâce à l'implication de 55 personnes...**

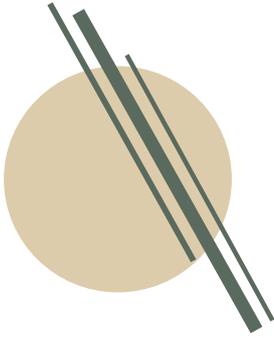
Cela amène le bureau à s'interroger sur l'évolution du dispositif de sollicitation. Nous examinons également les options prises par d'autres Conseils de Développement. La solution qui se dessine pourrait être, parallèlement au dispositif actuel de sollicitations d'associations, d'organismes ou d'entreprises, tel que nous le connaissions et qu'il n'y a, à priori, pas lieu de modifier, de solliciter les communes qui composent l'agglomération : que chaque commune recherche des volontaires (binôme femme-homme) pour siéger au sein du CODEV. Cela représente un potentiel de 34 personnes.

Il faudra toutefois, si cette solution venait à entrer en application, veiller à ce que chaque membre s'engage à participer aux plénières et pour le moins à un Groupe de Travail. Les règlements des Codev adhérents au CNCD, que nous avons pu consulter, font généralement état de cet engagement.

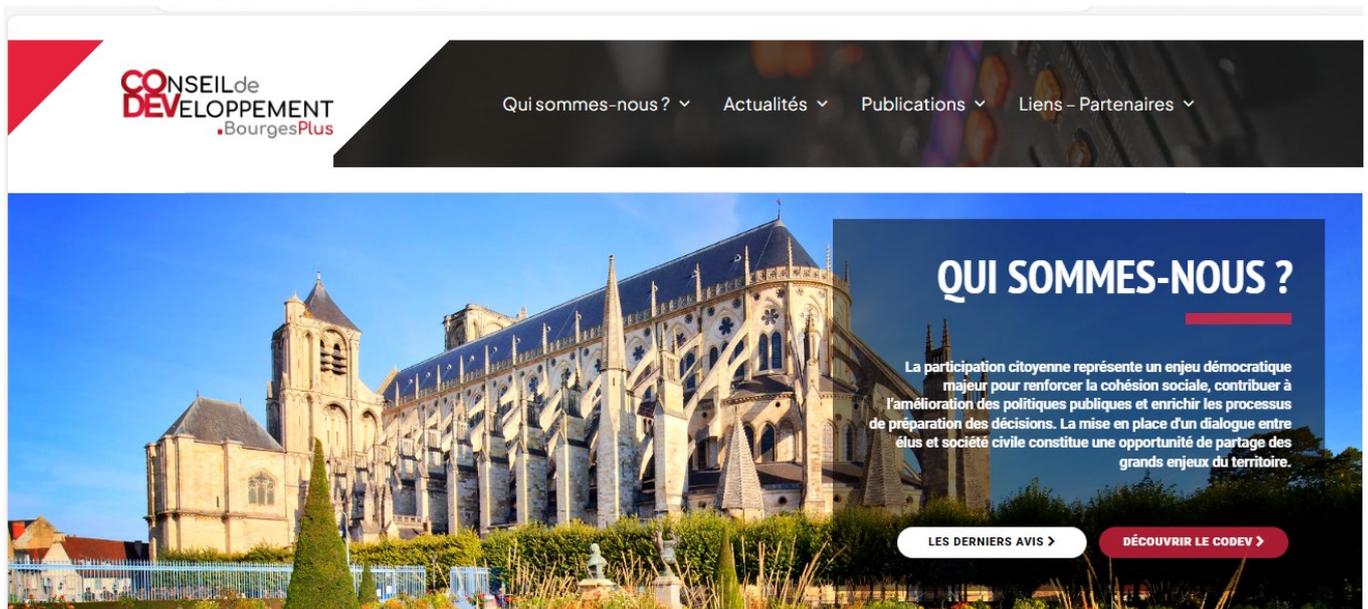
Ceci résume la situation actuelle et la réflexion menée par le bureau du CODEV de Bourges Plus concernant l'organisation et la dynamique que nous souhaitons.



**Deux passages obligés pour
un Conseil de Développement
plus dynamique**



Le site internet du Codev

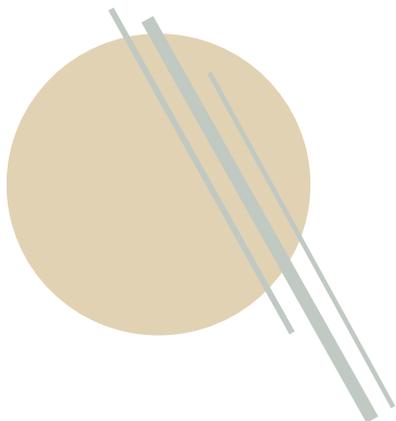


<https://conseildededeveloppement.agglobourgesplus.fr>



Le CODEV B+ en images





Conseil de Développement de BOURGES PLUS

Centre d'Affaires Lahitolle - 6 rue Maurice Roy - 18023 Bourges Cedex

02 48 48 58 58 . codev@agglo-bourgesplus.fr

<https://conseildedeveloppement.agglobourgesplus.fr>

